

Paris, le 16 octobre 2018

Une offre légale qui séduit de plus en plus de consommateurs

L'Hadopi publie ses deux baromètres annuels permettant de renseigner les indicateurs prévus par le décret n°2011-386 du 11 avril 2018 et de mesurer d'une part l'évolution des usages des biens culturels dématérialisés et de l'autre les freins ainsi que les motivations à ces pratiques.

La tendance générale est à l'intensification de la consommation des biens culturels déjà les plus consommés en ligne. Malgré la stabilisation de la consommation de biens culturels dématérialisés en 2018 à 77 % des internautes de 15 ans et plus, **la part des consommateurs de musique (+4 points), films (+4 points) et séries TV (+6 points) continue en revanche à progresser.**

Comme l'an passé, les pratiques illicites concernent 27 % des internautes de 15 ans et plus, soit 35 % des consommateurs de biens culturels dématérialisés. Le profil de « gros consommateur » (licite et illicite) reste inchangé : les jeunes et les catégories socioprofessionnelles supérieures. Les séries TV et les films restent les biens les plus consommés de manière illicite.

38 % des consommateurs de biens culturels dématérialisés disent se tourner plus fréquemment vers l'offre légale qu'avant. Si le panier moyen mensuel consacré à ces dépenses diminue (11 € par mois en moyenne contre 14 € en 2017 et 16 € en 2016), **le nombre de consommateurs payants augmente** (48 % des consommateurs de biens culturels en ligne, +7 points). Cette propension à payer en progression, serait due notamment au développement des offres d'abonnement particulièrement prisés des 15-24ans et des illicites occasionnels.

La confusion entre la légalité et le caractère payant reste importante : 61 % des internautes continuent de relier la légalité au caractère payant de l'offre.

La Huitième vague du baromètre des usages a été réalisée par Médiamétrie : étude quantitative en ligne réalisée du 29 mars au 25 avril 2018 auprès d'un échantillon de 1508 internautes âgés de 15 ans et plus (données de cadrage Médiamétrie – Observatoire des usages Internet).

La sixième vague du baromètre de l'offre légale a été réalisée par l'Ifop : étude quantitative en ligne menée du 12 au 26 janvier 2018 auprès d'un échantillon de 1502 internautes âgés de 15 ans et plus, représentatif de la population française ; représentativité assurée par la méthode des quotas (données de cadrage Ifop - Omnibus téléphonique réalisé en janvier 2018).

L'étude complète est à télécharger sur le site www.hadopi.fr/ressources/etudes

Vous pouvez également y retrouver le 11^e numéro de « L'Essentiel », le format quatre page résumant les études de l'Hadopi sur la page www.hadopi.fr/ressources/les-essentiels